

TOURNES

Info

NUMÉRO 14

Janvier 2022



Animation :
les marionnettes à Tournes



Travaux :
la Maison médicale sort de terre



Collecte des ordures ménagères :
notre dossier

Le magazine
de la commune de Tournes



CONSEIL MUNICIPAL

- 2 Editorial - Sommaire
- 3 Sécurité routière : la réflexion est lancée

RÉTROSPECTIVE 2021

- 4 Retour sur l'année 2021

TRAVAUX

- 8 Bain de jouvence pour la rue des 7 Fontaines
- 9 Rénovation de la mairie, pour être plus fonctionnelle
- 10 Travaux d'entretien et réparations de 2021
- 11 Des études pour de nouveaux projets

AFFAIRES SCOLAIRES

- 12 La rentrée des classes au pôle scolaire

CCAS

- 13 La chasse aux œufs a échappé à la COVID
- 14 Des nichoirs et mangeoires pour nos petits amis
- 15 Une ouverture difficile pour le Centre de Loisirs
- 16 Octobre rose, une seconde édition pour Tournes
- 17 Saint-Nicolas est passé par Tournes

FINANCES

- 18 Comptes 2020 : un excédent de 533 231 euros
- 19 Les impôts locaux ont-ils vraiment augmenté ?

COMMUNICATION

- 20 Une communication plus dynamique

TERRITOIRE

- 21 Bientôt, la fibre optique à Tournes
- 22 Ordures ménagères : jeter moins ou payer plus !
- 23 -8 000 tonnes et plus si affinités...
- 24 La Grande Traversée... du Parc Naturel Régional des Ardennes
- 25 Programme Local de l'Habitat : Tournes a dit non

NOTRE VILLAGE

- 26 Les grands chantiers attendus en 2022
- 27 Les élus face aux incivilités État-civil 2021

Mairie de Tournes - 2 rue de la Citadelle
08090 TOURNES - Téléphone : 03 24 52 93 04

Horaires - Lundi au vendredi : 9h30 à 11h30
Mardi : 16h00 à 19h00

Site : www.tournes.fr

Facebook : www.facebook.com/tournes.fr

Directeur de publication : Gérard CARBONNEAUX

Comité de rédaction : Pascale ANSELMO, Isabelle BERTRAND, Gérard CARBONNEAUX, Philippe CLAUSSE, Aline HAPLIK, Christian LENOBLE, Mathilde RENOLLET, Gwénaél WEBER.

Crédit Photos : Mairie de TOURNES sauf mentions particulières - Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2022.

Mise en page et impression : TELLAM Imprimeur
08090 Aiglemont - 06 17 46 54 52.



Madame, Monsieur,

L'année 2021 a connu les mêmes problèmes sanitaires que 2020. Il faut positiver en 2022 et maintenir le cap, au travail, en famille, en société.

Vous rencontrez des contraintes inattendues et stressantes liées à la pandémie et vous devez vous adapter. Nous avons des soucis similaires à la mairie et nous essayons de faire en sorte que nos activités et nos projets n'en souffrent pas trop.

Les manifestations à caractère festif, les animations ont fait défaut. Elles doivent renaître dès que la situation sanitaire évoluera favorablement. Il faut absolument faire perdurer le lien social et la solidarité entre les habitants. Nos projets novateurs ne sont pas en sommeil : nous ne manquons aucune occasion d'appeler nos institutions à un soutien financier indispensable à leurs réalisations. Les subventions extérieures s'amenuisent et il nous faut multiplier les dossiers, les contacts et les déplacements au plus haut niveau avant d'espérer une dotation. Sans le concours des partenaires, nous ne pourrions donner suite à nos projets, ou il faudra les revoir à la baisse. Nous avons toujours la volonté de maîtriser la pression fiscale et de ne pas handicaper les générations futures avec le recours à des emprunts trop importants ; notre gestion doit s'assimiler à celle d'une famille réfléchie et prévoyante. Bien entendu, nous souhaitons donner une suite aux demandes de tout un chacun, mais il faut faire des choix et prioriser l'essentiel.

La recherche, les professionnels de santé travaillent inlassablement. C'est grâce à eux et à nos efforts que nous retrouverons la santé et la sérénité. Plus que jamais, il faut faire confiance en l'avenir et entrevoir cette année avec optimisme.

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX
Maire de Tournes

Le plan de jalonnement indique dorénavant tous les lotissements



UNE COMMISSION SÉCURITÉ : SA COMPOSITION ET SES COMPÉTENCES

Instituée par une délibération du 17 juin 2021, la commission municipale de la sécurité routière est composée de conseillers municipaux et présidée par le Maire. Y participent Gérard CARBONNEAUX, Gil ANGARD, Pascale ANSELMO, Isabelle BERTRAND, Philippe CLAUSSE, Thibault FAY, Christian LENOBLE, Gwénaél WEBER.

Son objectif est d'apporter des solutions efficaces et rapides en matière de sécurité routière dans le village.

Mais, son rôle ne se limitera pas à cette seule question. Elle aura aussi comme autres missions la mise en application du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics), la rénovation du plan de jalonnement de la commune (c'est-à-dire la signalétique des lotissements et des principaux services publics), la signalétique touristique, le plan de circulation, ou encore une réflexion sur les sentiers pédestres et les pistes cyclables.

Cette commission peut s'adjoindre des personnes extérieures qualifiées pour leur expertise technique. Elle n'a qu'un rôle consultatif, les décisions n'étant du ressort que du seul Conseil Municipal.

Sécurité routière : la réflexion est lancée

S'il est une question qui préoccupe les habitants, c'est bien celle de la sécurité routière. C'est pour y répondre que le Conseil Municipal a mis en place une commission spécifique.

Le constat n'est pas nouveau et devient récurrent : la vitesse excessive des véhicules empruntant les rues de la commune inquiète les habitants. Les réponses au questionnaire de novembre 2020 ne laissent place à aucune ambiguïté, la population réclame des mesures. Oui, mais lesquelles ?

Le précédent Conseil s'était déjà penché sur le sujet, sans guère de réussite, il faut bien le dire. La commission qui avait planché proposait la mise en place de plateaux ralentisseurs. Outre l'efficacité peu convaincante de cette solution, c'est surtout le coût de sa mise en œuvre qui avait fait reculer le Conseil. Il est vrai qu'à plus de 10 000 euros l'unité, il était permis d'hésiter.

UNE COMMISSION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans sa séance du 17 juin 2021, le Conseil Municipal a donc décidé de remettre l'ouvrage sur le métier en créant une commission permanente de la sécurité routière, charge à celle-ci de faire des propositions, avec une double obligation : les solutions doivent être rapides et efficaces.

La tâche s'annonce toutefois des plus ardues. En effet, les solutions devront satisfaire à la réglementation routière particulièrement exigeantes pour les aménagements portant sur la voirie départementale (rue de la gare, rue du Bois de la Rosière et route d'Arreux). En

outre, elles devront être compatibles avec les possibilités budgétaires de la commune.

Une première réunion de travail s'est tenue le 24 juin avec l'assistance d'un conseiller spécialisé du Conseil Départemental, qui a apporté son expertise technique. Un rapport a été restitué en fin de l'année 2021. Il propose la création d'aménagements de sécurité et des améliorations du plan de circulation. L'estimation prévisionnelle des travaux est chiffrée à 36 000 euros hors taxes, un charge lourde pour le budget communal.

MODERNISER LE PLAN DE JALONNEMENT

Deux autres séances de la commission, les 17 septembre et 14 octobre, se sont intéressées au plan de jalonnement de la commune (c'est-à-dire la signalétique), notamment pour indiquer les nouveaux lotissements.

Il a aussi été étudié la possibilité de mettre en sens unique quelques rues. Mais, avant toute décision, une concertation avec les riverains sera organisée.

Bien que la réflexion sur la sécurité routière soit complexe, la municipalité souhaite que les premiers travaux soient engagés dès que possible. Il s'agit d'un dossier de longue haleine dont la réalisation demandera plusieurs années.

Retour sur l'année 2021

Pour cause de crise sanitaire, nombre de manifestations n'ont pas pu se tenir, encore en 2021, particulièrement pendant tout le premier trimestre. Un retour à la normale s'est enfin amorcé à partir du second trimestre. Petit coup d'œil dans le rétroviseur 2021...

7 ET 8 MAI 2021

Distribution de barquettes de fleurs

COVID ou pas, rien ne saurait empêcher la traditionnelle distribution de barquettes de fleurs. Innovation de l'année 2021, la municipalité, en plus de la barquette offerte gratuitement, a proposé aux habitants de passer une commande groupée de fleurs à un prix attractif. Une initiative qui a rencontré un grand succès.

La distribution s'est opérée sur deux jours : le 7 mai, à la salle des fêtes, pour les grosses commandes, et le 8 mai en drive sur le parking, afin de respecter le protocole sanitaire. Ce sont ainsi 481 barquettes de géraniums et de pétunias (dont 218 offertes) qui ont été remises à la population.



8 MAI 2021

Commémoration de la victoire



Une commémoration en cercle très restreint pour fêter la victoire de la seconde guerre mondiale. Ni portes drapeaux, ni anciens combattants, ni public... Le maire et ses adjoints ont représenté la population lors de cette cérémonie du souvenir.

20 JUIN 2021

Prix de Tournes de l'UVCCM



L'Union Vélo Club de Charleville-Mézières a renoué avec ses habitudes sur le circuit du Parc d'Activités Ardenne Émeraude. Au programme du prix de Tournes de ce dimanche 20 juin, la course pass-cyclisme le matin et la course minimes-cadets l'après-midi. Une remise en jambes appréciée des participants !

20 et 27 JUIN 2021

Elections départementales et régionales



Double élection les dimanches 20 et 27 juin 2021. Les électeurs étaient appelés à choisir leurs conseillers départementaux, mais aussi régionaux. Un casse-tête pour l'équipe municipale en charge d'organiser ce double scrutin en respectant les règles sanitaires imposées par les pouvoirs publics. Faute d'espaces suffisants dans la salle de la mairie, le bureau de vote a été délocalisé à la salle des fêtes. Merci aux personnes, conseillers municipaux ou simples citoyens, qui ont pris sur leur temps pour tenir le bureau de vote.

Retour sur l'année 2021

13 JUILLET 2021

Retrouvailles autour d'un repas républicain

Le moment était attendu depuis plus d'un an...

Enfin, les habitants ont pu se retrouver, le temps d'une soirée, autour d'un repas convivial, animé par le DJ Air2Rien. C'était pour la fête nationale, qui a été préalablement honorée comme il se doit devant le Monument aux Morts... sous une pluie battante.



17 JUILLET 2021

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice



Pour son grand retour, le feu d'artifice du 14 juillet a failli être annulé pour cause de caprices météorologiques. En catastrophe, la municipalité a décidé de le reporter de quelques jours pour le plus grand plaisir des habitants venus nombreux le 17 juillet, après la traditionnelle retraite aux flambeaux dans les rues du village.

12 SEPTEMBRE 2021

Commémoration du souvenir au Bois de la Rosière



Comme chaque année, le deuxième dimanche de septembre a été l'occasion de se recueillir devant le monument érigé au Bois de la Rosière, en souvenir des 13 patriotes fusillés par la Gestapo le 29 août 1944.

12 SEPTEMBRE 2021

Une Rose, un Espoir

Après une année d'abstinence pour raison de contraintes sanitaires, les motards d'une Rose, un Espoir ont fait leur réapparition dans les rues de Tournes. Un retour couronné de succès. Preuve en est, des roses en rupture de stock.



Retour sur l'année 2021

18 SEPTEMBRE 2021

Les marionnettes en représentation à Tournes



Festival des marionnettes oblige, difficile de passer cet événement incontournable de la vie carolomacérienne sans en faire profiter la population de Tournes. Le 18 septembre donc, le parking de la salle des fêtes s'était transformé en salle de plein air pour accueillir le spectacle proposé par le marionnettiste hongrois Bence SARKADI, le tout sous un soleil radieux.

19 SEPTEMBRE 2021

Journée du patrimoine : les peintres exposent



Pour les journées européennes du patrimoine 2021, la municipalité a choisi de mettre en valeur le talent des peintres de Tournes... et d'ailleurs. Ainsi, le temps d'une journée, la salle des associations s'est transformée en galerie de peintures qu'ont pu découvrir les visiteurs.

2 OCTOBRE 2021

30 937 euros pour la Ligue contre le Cancer

Une Rose, un Espoir secteur des Ardennes a remis à la Ligue contre le Cancer un chèque de 30 937 euros, fruit de la vente de roses à travers le département. L'événement se déroulait à la salle des fêtes de Tournes.



10 OCTOBRE 2021

Le circuit des Ardennes au départ de Tournes



La principale épreuve cycliste du département, le Circuit des Ardennes, a fait étape à Tournes. Après 3 jours de course, le départ de la 4ème et ultime étape de la 46ème édition a été donnée depuis Tournes pour un parcours de 169 kilomètres reliant Charleville-Mézières.

Retour sur l'année 2021

31 OCTOBRE 2021

Les enfants fêtent Halloween



Le mauvais temps et la pluie n'ont pas découragé les petits "monstres" de Tournes qui ont arpenté les rues de la commune à la recherche de quelques friandises, sous le regard bienveillant des parents d'élèves, organisateurs de ce défilé.

Tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une collation réconfortante.

10 NOVEMBRE 2021

Remise de prix



Coup double le 10 novembre à la salle des fêtes pour la remise des prix aux lauréats des deux concours organisés par la municipalité : les maisons fleuries et le concours photos.

11 NOVEMBRE 2021

Commémoration de l'armistice 1918



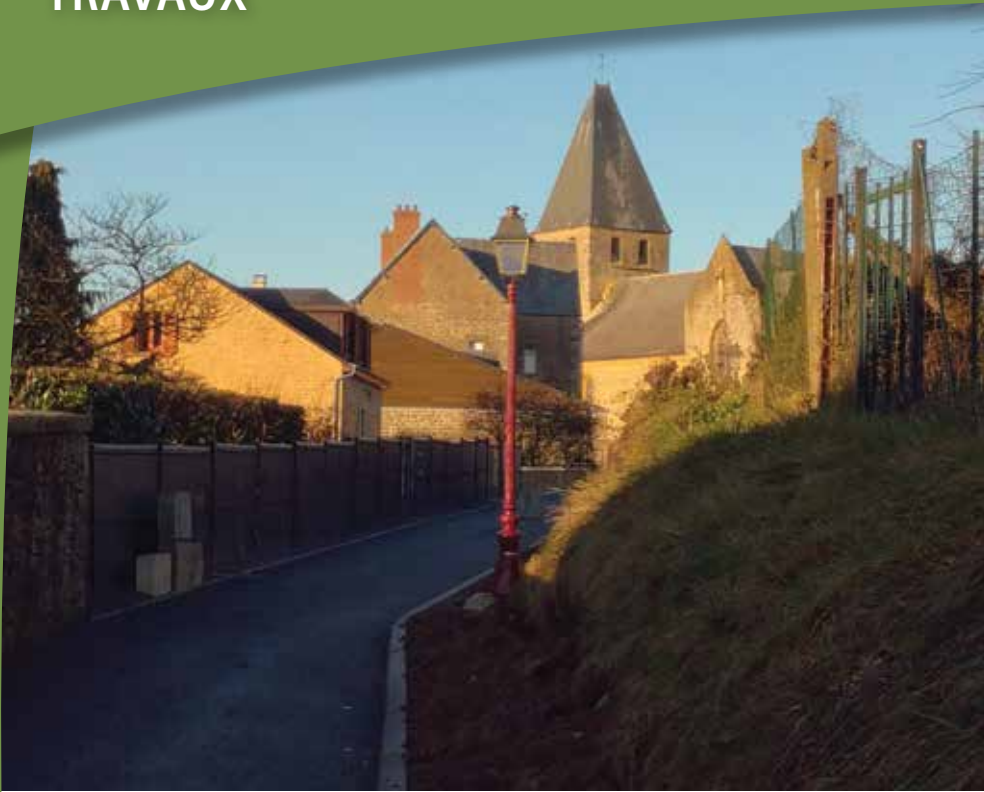
Suivant une tradition bien établie, les 4 villages de Haudrecy, Ham-les-Moines, Tournes et Belval ont uni leurs efforts pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918.

12 NOVEMBRE 2021

Longue vie au club de pétanque de Tournes

C'est sur l'initiative de Monsieur DAUMONT, passionné de pétanque, qu'une nouvelle association vient de voir le jour à Tournes. L'assemblée générale constitutive du PALET (Pétanque Association Loisir Ensemble Tournes) s'est tenue salle des associations, le 12 novembre, pour procéder à l'élection du Conseil d'administration et de son Bureau, qui sera présidé par Monsieur DAUMONT.





Bain de jeunesse pour la rue des 7 Fontaines

Attendue depuis quelques années, la rénovation de la rue des 7 Fontaines est devenue réalité.

Le dossier était sur la table depuis plusieurs années. Toujours retardé pour raisons budgétaires, le chantier a enfin pu aboutir en 2021.

La réhabilitation de la rue des 7 Fontaines parachève ainsi l'aménagement de l'aire de jeux de la Pépîne en lui offrant une liaison accueillante vers la rue René Dupont d'un côté, la mairie et l'église de l'autre.

Un chantier en deux temps

C'est d'abord Ardenne Métropole, en sa qualité de gestionnaire des réseaux d'eaux, qui a été aux manettes en faisant réaliser par l'entreprise Poncin la rénovation du réseau d'eau potable.



Dans un deuxième temps, à partir d'octobre, l'entreprise STP de la Vence, mandatée par la commune, s'est attaquée aux travaux de voirie à proprement parler. Piétonne dans sa partie "coté Pharmacie", la rue restera ouverte aux véhicules des riverains "coté mairie".

L'opération a nécessité la dépose des trois candélabres, ce qui n'a pas été sans provoquer quelques désagréments en raison de l'absence d'éclairage public dans le secteur pendant plusieurs semaines. Comme à toute chose, malheur est bon, l'équipe technique de la mairie en a profité pour les remettre en peinture.

La rue a été rouverte en décembre.

LE DALOT DE LA RUE DES 7 FONTAINES AU GRAND JOUR

Les travaux de réhabilitation sont quelquefois à l'origine de découvertes inattendues.

Tel a été le cas pour le chantier de la rue des 7 fontaines, dont le décaissement a mis à jour un dalot servant à l'écoulement des eaux pluviales.



Au fait, qu'appelle-t-on un dalot ? D'après wikipédia, ce terme utilisé en génie civil, "désigne un petit canal recouvert d'une dalle, sorte de petit aqueduc en maçonnerie placé sous les remblais des routes."

Mais revenons à notre dalot des 7 Fontaines.

Son piteux état n'a pas permis de le conserver, sauf à risquer de funestes désagréments, tel qu'un effondrement de la chaussée lors du passage d'un véhicule.

La meilleure solution était d'enlever ce vestige d'un temps révolu et de dérouter les eaux pluviales vers le collecteur de la Pépîne.

UNE FACTURE DE 83 185 €

Le coût de l'opération s'est élevé à 83 185 € TTC, dont 75 947 € (63 289 € HT) de travaux, et 7 238 € de frais d'études.

Les travaux ont été subventionnés par l'État à hauteur de 13 864 € au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

L'ESSENTIEL DES TRAVAUX

Salle du conseil municipal

Remplacement des portes et du faux plafond, rénovation du plancher, réfection des peintures.

Bureau du maire

Changement du plancher, réalisation de placards, réfection des peintures.

Sanitaires

Mise aux normes pour les personnes handicapées.

Accueil

Réaménagement du bureau d'accueil, réfection des peintures.

Bureau des adjoints

Création d'un bureau pour les adjoints au maire.

Locaux techniques

Création d'un espace copieur et d'un espace rangement.

Étage

Remplacement des plafonds des bureaux, rénovation des peintures de la cage d'escalier, création de placards de rangement.

Climatisation

Installation d'un système de climatisation dans la salle du conseil et les locaux informatiques et archives, à l'étage.

Extérieur

Création de rampes d'accès handicapé pour l'église et la salle du Conseil.

COÛT DES TRAVAUX

Le coût de l'opération se monte à 235 026 € TTC .

Travaux : 212 555 € .

Frais d'études : 22 471 € .

Les travaux sont subventionnés par l'État à hauteur de 59 240 € au titre du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local).



Rénovation de la mairie, pour être plus fonctionnelle

Les travaux de mise aux normes de la mairie ont démarré en octobre, un chantier qui va s'étaler sur plusieurs mois.

Après l'école, la salle des associations et la salle des fêtes, c'est au tour de l'église et de la mairie de s'engager dans les travaux de mise aux normes. En outre, le Conseil Municipal a décidé de profiter du chantier pour transformer le hall et le bureau d'accueil et procéder à une rénovation générale des locaux : remise en peinture, rénovation de certains planchers, réfection des plafonds, remplacement du câblage électrique et informatique ...

Plusieurs tranches de travaux ont été programmées afin de permettre à la mairie de rester ouverte au public et d'assurer la continuité des services administratifs.

D'abord la salle du conseil et le Bureau du Maire

Dans une première étape, d'octobre 2021 à janvier 2022, les travaux ont porté sur



la salle du Conseil, puis sur le bureau du Maire.

Une seconde tranche pour l'accueil

A partir de février, une deuxième tranche de travaux, la plus importante et la plus longue, concernera l'espace accueil, les sanitaires, les bureaux du rez-de-chaussée et de l'étage. Pendant toute cette période, qui pourrait se prolonger jusque fin mai, l'accueil mairie sera transféré dans la salle du Conseil.

La bonne marche des services administratifs sera forcément perturbée et certaines démarches pourront être retardées. Les administrés sont invités à prendre leurs dispositions et à faire preuve de patience et de tolérance.

Enfin, des aménagements extérieurs

Pendant la seconde tranche, des travaux seront également réalisés en extérieur pour aménager une rampe handicapés permettant l'accès à l'église et à la salle du conseil par la porte arrière.

Une fois les travaux terminés, le matériel informatique de la mairie et le mobilier de la salle du conseil seront renouvelés.

Travaux d'entretien et réparations de 2021

1. Remise en peinture de la salle des fêtes par les services techniques

2. Remplacement des stores de la salle des fêtes

3. Installation de cimaises à la salle des associations

4. Réception des travaux d'extension du columbarium et traçage des allées par les services techniques

5. Réparation du mur du cimetière

6. Réfection du réseau d'assainissement, rue de Moncornet

7. Installation d'une nouvelle borne à incendie rue de Gaulle

8. Déneigement par le service technique communal

1



2

3



4



5



7



6



8



Remplacement de la toiture des vestiaires du terrain de football, en attendant la mise aux normes

LES BERGES DU RUISSEAU EN DANGER



Notre ruisseau apporte une touche bucolique appréciée au cadre de vie offert aux habitants de Tournes. Il est aussi la raison d'être de notre société locale de pêche, "l'Étincelante".

Autant de bons motifs pour être attentif à son entretien.

Un entretien qui est d'ailleurs rendu compliqué par les différentes réglementations environnementales.

Toujours est-il, qu'en différents endroits, le long de la promenade Bourguignon, les berges, fortement érodées, risquent de s'écrouler dans le ruisseau... et certains arbres avec.

C'est pourquoi, dès cette année 2022, la municipalité a prévu de porter au budget une enveloppe financière pour engager des travaux de génie végétal en vue de consolider les berges aux endroits les plus endommagés.

Soulignons enfin, le travail réalisé bénévolement chaque année, par les pêcheurs de l'Étincelante pour nettoyer le ruisseau et le rendre agréable.



La charpente de l'église en coque de vaisseau renversée



Des études pour de nouveaux projets

Les travaux d'une année à peine achevés, il faut anticiper sur les investissements à prévoir l'année suivante et engager les études préalables nécessaires.

Plusieurs réflexions ont été engagées par la Municipalité. Certaines déboucheront sur des travaux, d'autres resteront sans suite si elles sont jugées trop onéreuses ou non prioritaires.

DIAGNOSTIC DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Rappelons d'abord que notre église est classé au patrimoine des monuments historiques et qu'elle est la propriété de la commune qui se doit d'y apporter les travaux d'entretien nécessaires à sa bonne conservation. Au cours de ces dernières années, des travaux d'entretien et de réparation ont été réalisés, portant pour l'essentiel sur les intérieurs du bâtiment, mais aussi sur la toiture.

Cependant, l'état général des maçonneries, de la charpente et de la toiture suscite quelques motifs d'inquiétude. Aussi, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil Municipal a décidé de faire réaliser un diagnostic sur l'état de l'édifice pour avoir une idée sur l'urgence des travaux à réaliser et leur coût. Cette étude a été confiée à un cabinet d'architecte labellisé par la DRAC : le Cabinet L'Archivolte de Paris. Le coût de l'étude, 17 600 euros TTC, est pris partiellement en charge par une subvention de la Région de 8 860 euros. Les résultats seront connus en 2022.

MISE AUX NORMES DES VESTIAIRES DU STADE

La troisième et dernière tranche de l'agenda de mise aux normes des bâtiments communaux concernera les vestiaires du stade de football.

Sans attendre, le Conseil a décidé au cours de l'été 2021 de faire remplacer la toiture qui menaçait de s'effondrer en certains endroits. Les travaux ont été réalisés en décembre 2021 pour un coût de 19 655 €.

Restera à effectuer la mise aux normes handicapés. L'étude préalable est en cours de réalisation par le Cabinet Technique Design Architectures afin d'engager les travaux.

REMISE EN ÉTAT DU LAVOIR DE LA GOBINE

Méconnu de la plupart des habitants, le lavoir de la Gobine est dans un état peu glorieux. Bien que sa réhabilitation ne soit pas une priorité, la Municipalité réfléchit à lui redonner un peu plus de clinquant.





La rentrée des classes au pôle scolaire

Le pôle scolaire géré par le syndicat intercommunal est un lieu de vie très agréable pour nos enfants. C'est le poumon du village ; il mérite toute notre attention et notre investissement.

La rentrée de septembre a eu lieu dans de bonnes conditions au pôle scolaire de Tournes. Les travaux qui ont eu lieu au cours de l'été ont permis d'offrir un peu plus de confort à nos écoliers et leurs professeurs : rideaux occultants dans les salles de classe, pose d'un nouveau revêtement de sol dans le hall...

DES EFFECTIFS SCOLAIRES STABLES

Ce sont 169 élèves originaires des cinq villages (Belval, Ham les Moines, Haudrecy, Sury et Tournes) qui ont effectué leur rentrée. Compte tenu de la suppression d'un poste d'enseignant l'an dernier, 5 classes sont maintenant à deux niveaux :

- Petite Section et Moyenne Section : 25 élèves (18 PS et 7 MS) ;
- Moyenne Section et Grande Section : 26 élèves (16 MS et 10 GS) ;
- Grande Section et Cours Préparatoire : 23 élèves (9 GS et 14 CP) ;
- Cours Préparatoire et Cours Élémentaire 1^{ère} année : 24 élèves (6 CP et 18 CE1) ;
- Cours Élémentaire 1^{ère} et 2^{ème} année : 25 élèves (5 CE1 et 20 CE2) ;
- Cours Moyen 1^{ère} année : 23 élèves ;
- Cours Moyen 2^{ème} année : 23 élèves.

Il est à regretter que des familles du secteur aient fait le choix de scolariser leurs enfants à l'extérieur, alors que le pôle scolaire de Tournes offre des conditions d'étude excellentes. De plus, les locaux sont très confortables et fonctionnels et le matériel pédagogique est à la pointe. Les résultats de nos anciens élèves, lorsqu'ils arrivent au collège, sont remarquables.

UN ENTRETIEN NÉCESSAIRE DES BÂTIMENTS

En ce qui concerne les bâtiments, ils sont toujours de bonne facture ; la première construction remonte à plus de 40 ans et il faut maintenant entretenir les boiseries extérieures : nettoyage et peinture... Il s'agit d'un gros travail qui aura lieu pendant les prochaines vacances d'été.



LE PÉRISCOLAIRE, UNE ÉQUIPE POUR ENCADRER LES ENFANTS



Le service périscolaire permet un accueil chaque jour dès 7h30 le matin et jusque 18h30 le soir ; le mercredi matin, de 7h30 à 12h30, sans oublier l'accueil au centre de loisirs pendant les petites vacances.

Plus de 80 enfants prennent quotidiennement leurs repas à la demi-pension et sont encadrés par un personnel dévoué et vigilant.

Ce ne sont pas moins de dix personnes qui assurent ainsi l'encadrement au périscolaire : une directrice, une secrétaire, deux ATSEMs (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), une employée restauration et BCD, cinq employées restauration, ménage et surveillance.

LA HALTE JEU, UNE REPRISE DIFFÉRÉE

Suite aux restrictions liées à la crise sanitaire, la halte jeu n'a pu reprendre ses activités qu'en septembre 2021, au rythme d'une séance le deuxième jeudi de chaque mois, de 9h30 à 11h30.

Plusieurs activités ont été proposées : jeux libres, atelier racont'âge, réalisation d'un bricolage sur le thème d'Halloween, une sortie bibliothèque.

Malgré les contraintes sanitaires, 27 enfants de moins de 3 ans ont été accueillis en 2021.



ATELIERS DE PARENTALITÉ, UN NOUVEAU SERVICE POUR LES NOUVEAUX PARENTS

Pour être parent, il n'y a pas de formation ou de notice d'emploi. Face à cette nouvelle étape de la vie, les questions et les doutes sont légitimes à tout moment, que ce soit pendant la grossesse ou après l'accouchement. De ce constat est né un projet : l'atelier de parentalité.

C'est une conception nouvelle à TOURNES, proposée par Madame Marjorie MOLEMANS, coordinatrice PMI (Protection Maternelle et Infantile) et Madame Emilie SANDRIN, infirmière puéricultrice. Un atelier de soutien à la parentalité est avant tout un lieu d'échanges sur nos doutes, les bonnes pratiques ; un lieu d'où l'on sort rassuré.

17 parents ont été accueillis en 2021, au cours des 5 ateliers suivants :

1^{er} atelier : questions des futures mères comme l'allaitement maternel, l'alimentation artificielle, le couchage des nouveaux nés, le bain.

2^{ème} atelier : l'accouchement, le bouleversement que l'arrivée de bébé crée, les soins à apporter au nouveau-né.

3^{ème} atelier : le portage et la présentation des différents moyens de portage.

4^{ème} atelier : motricité libre avec une psychomotricienne.

5^{ème} atelier : la diversification alimentaire.

La chasse aux œufs a échappé à la COVID

Le CCAS avait promis d'organiser la chasse aux œufs, tout en respectant la réglementation préfectorale face à la COVID 19. Et ce fut chose faite !

Exceptionnellement cette année, c'est sur réservation qu'à été organisée la chasse aux œufs de Pâques par le CCAS.

Cela n'a pas découragé les enfants de Tournes. Neuf groupes de six enfants ont pu être constitués. Chaque groupe disposait de 30 minutes pour dénicher les œufs soigneusement dissimulés dans l'aire de jeux de la Pépîne. Mais attention,

trois lapins malicieux les cherchaient aussi ! Qui serait le plus rusé ? Tous ont bien ri et chaque enfant a reçu un sachet de chocolats des mains de leurs nouveaux amis.

Toutes les photos sont sur la page Facebook de la commune.





Toutes les photos des nichoirs et mangeoires sont à retrouver sur Facebook

LA BOÎTE A LIVRES INAUGURÉE



C'est avec une grande fierté que le samedi 3 juillet 2021, les membres du conseil d'administration du CCAS et du Conseil Municipal ont inauguré la boîte à livres, réalisée par Monsieur GRESILLON.

Cette initiative du CCAS de la commune est une promotion, à la fois de la culture et du partage. Chacun peut emprunter ou déposer librement un livre favorisant ainsi le lien social.

Des nichoirs et mangeoires pour nos petits amis

Il fait bon vivre à Tournes, même quand on est oiseau ou écureuil ... Et voici pourquoi.

Un concours de nichoirs et mangeoires pour oiseaux et écureuils de nos jardins a été lancé durant les vacances de février par le CCAS de TOURNES.

POURQUOI UN CONCOURS ?

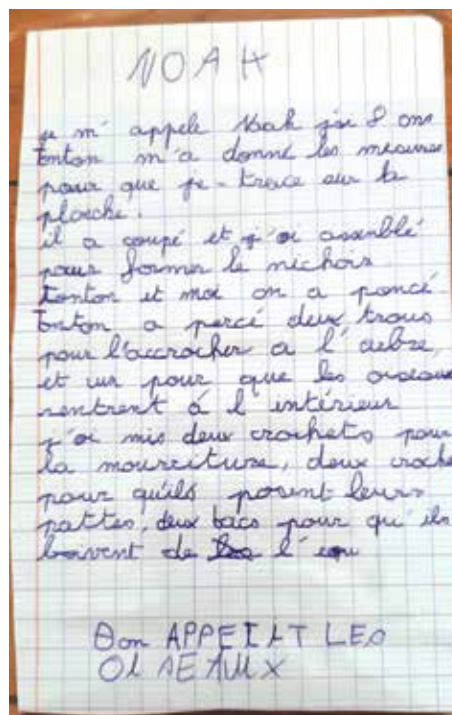
Dans le contexte morose traversé actuellement, l'idée était de proposer une activité ludique et créative en solo, en famille avec les enfants, petits-enfants.

Incontestablement, l'idée était bonne ; le CCAS a reçu 41 réalisations, plus originales les unes que les autres. Chacun y a mis tout son cœur, comme en témoigne la lettre très touchante de Noah, 8 ans, montrant son attachement à ce projet.

Grâce aux ouvriers municipaux, chaque construction a trouvé une place aux quatre coins de Tournes. Le plan des emplacements, disponible en mairie, propose ainsi une balade ludique pour la joie des plus petits et plus grands. Une autre façon de redécouvrir le village.

DES NICHOURS ET DES MANGEOIRES, MAIS POUR QUI ?

Des photos légendées, exposées près de la salle des fêtes et rue de la Gare, ont apporté des réponses à cette question. Les principaux oiseaux et écureuils de notre région étaient



présentés avec leurs caractéristiques essentielles.

REMISE DES PRIX

Le 15 octobre, le CCAS de TOURNES a remis les prix du concours. Chaque réalisation a été récompensée. L'occasion aussi de remercier tous les participants, les amoureux de la nature, les bricoleurs qui nous ont fait partager leurs créations.

REMERCIEMENTS AUX SPONSORS DU CONCOURS

- La SOPAIC, qui a imprimé gracieusement toutes les photos.
- VIVECIA qui a offert 45 kg de graines.
- Le Conseil Départemental et les Conseillers départementaux Nathalie ROBCIS et Michel NORMAND.
- Ardenne-Métropole.
- Le PNR qui a offert une dotation de 500€ et 10 livres.



DES CARTES CADEAUX POUR FÊTER LES NAISSANCES



10 cartes cadeaux naissance ont été offertes au cours de l'année 2021



Une ouverture difficile pour le Centre de Loisirs

Le Centre de loisirs a pu ouvrir du 8 juillet au 10 août, malgré les difficultés de recrutement de personnel d'encadrement qualifié.

Cet été, l'ALSH 7, qui regroupe les sept communes de Belval, Damouzy, Ham les Moines, Haudrecy, Houldizy, Sury et Tournes, a fonctionné du 8 juillet au 10 août.

Le centre a accueilli 75 enfants, âgés de 3 à 12 ans, sous la direction de Florence MAGIN, et de la nouvelle équipe d'animateurs dynamiques : Séverine, Margot, Clara, Benjamin, Maëlan, sans oublier Jocelyne en cuisine.

Pour le plus grand plaisir de tous, de nombreuses activités ont été proposées : danse, théâtre, initiation à la magie, ateliers peinture, cuisine, ping-pong, création de marionnettes, olympiades et les sorties à Elfy Park, à la ferme de Liart, au parc animalier de Saint-Laurent, à la piscine de Rocroi et aux grottes de Nichet.

Que de beaux souvenirs dans la tête de nos enfants !

3 SOLEILS POUR L'ALSH



La L'ALSH 7 s'inscrit dans la démarche "Charte Qualité des Accueils de Loisirs", contractualisée avec la Caisse d'allocation familiale.

L'ALSH 7 contribue à la qualité éducative de l'accueil collectif des mineurs et a reçu une note de 3 soleils sur 4, pour l'année 2021





Octobre rose, une seconde édition pour Tournes

Pour la deuxième année consécutive, le CCAS de Tournes s'est mobilisé afin de promouvoir la prévention et la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Comme en 2020, pendant le mois d'octobre, la rue Charles De Gaulle et les commerces de la commune ont arboré la couleur rose.

Et comme en 2020, la vache a fait sa réapparition, rue du Bois de la Rosière, avec, cette année, ses petits veaux.

Et cette année, le clocher de l'église et l'horloge de la mairie se sont illuminés, eux aussi, de la couleur d'Octobre Rose.

MON BONNET ROSE, UN NOUVEAU CHALLENGE

Parallèlement, le CCAS s'est associé au challenge « Mon bonnet rose », porté par le Docteur Aurélie TRUSSARDI-REGNIER, présidente de la Ligue départementale

contre le cancer et Madame Francine FLAMBEAUX, adjointe au maire de la commune de Sécheval. L'objectif : collecter un maximum de tee-shirts qui serviront à confectionner des bonnets chimio. Ceux-ci seront ensuite distribués gratuitement aux femmes victimes du cancer et en difficulté financière.

Plus d'une centaine de tee-shirts ont été collectés à Tournes, qui ont permis de confectionner 410 bonnets. Un bel exemple de solidarité !

INITIATION AU YOGA

Le sport et la détente sont des atouts majeurs en faveur de la prévention de la maladie. Le CCAS a souhaité attirer l'attention sur la notion du « prendre soin de soi » à travers des exercices de yoga.

Deux séances découvertes gratuites ont ainsi été proposées par Agnès VELPRY, membre du CCAS de Tournes.



COMMANDE GROUPÉE DE PELLETS

Le CCAS a renouvelé son opération de commande groupée de pellets.

Les réservations étaient à faire début juillet car le fournisseur, Botanic Cliron, avait très peu de visibilité sur les prix, en raison de la pénurie de matières premières et de la hausse des coûts de transport.

C'est ainsi que 10 palettes de pellets 100% résineux ont été commandées en 2021.

PLAN CANICULE



Chaque année, le plan canicule couvre la période du 1^{er} juin au 15 septembre.

Chacun peut s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables en téléphonant au CCAS.

Cet été, nous n'avons pas eu de fortes chaleurs à déplorer.

LE REPAS DES ANCIENS BOULEVERSÉ PAR LA COVID

Tout était pourtant prêt pour accueillir cette année encore les anciens du village, sur le thème « cabaret ». Malheureusement, en raison de la pandémie en croissance exponentielle en fin d'année, le CCAS a dû se résoudre à annuler cette belle journée conviviale. La sécurité et la prudence prévalent sur le plaisir de partager ce bon moment.



Toutefois, le CCAS a choisi de maintenir les repas commandés chez MAT-MIN.

Benjamin et Mathieu les ont préparés avec le plus grand soin, portions généreuses et délicieuses, à l'identique d'un repas servi en salle. Une bouteille de vin blanc ainsi que des chocolats de table ont accompagné le tout.

Ainsi, les anciens ont quand même eu leur repas, manière pour Les membres du CCAS de leur témoigner leur amitié.

DES COLIS DE NOËL POUR LES AÎNÉS

C'est avec grand plaisir que les membres du CCAS ont distribué 85 colis aux aînés de la commune.



Parallèlement, nos concitoyens souffrant d'un handicap ont reçu un chèque-cadeau.

TOURNES INFO N° 14



Saint-Nicolas est passé par Tournes

Malgré le contexte sanitaire difficile, Saint-Nicolas s'est arrêté à la salle des fêtes de Tournes, pour le bonheur des enfants.

Ce dimanche 5 décembre 2021, les enfants de TOURNES sont allés à la rencontre de Guignol et le petit pot de confiture, un spectacle interactif de 40 minutes, proposé par la compagnie « On regarde par la fenêtre ».

Mêlant rires et bonne humeur, Guignol a enflammé le public, puis, accompagné les enfants, qui, tous ensemble, ont appelé Saint-Nicolas ! Comme nos enfants ont été bien sages, Saint-Nicolas les a récompensés par un sachet de chocolats et des papillotes.



POUR LES RESTOS DU COEUR



Devant faire face à la flambée de l'épidémie de coronavirus, le CCAS s'est réuni en urgence et a décidé d'annuler le goûter de Saint Nicolas. Les ingrédients prévus pour réaliser les crêpes, les gaufres ainsi que le vin chaud étant déjà achetés, le Conseil d'administration a décidé d'en faire don aux restos du cœur. Armelle PIERRARD a servi de relais et s'est chargée de récupérer les vivres.

Comptes 2020 : un excédent de 533 231 euros

Le compte administratif de l'exercice 2020 affiche un résultat positif inhabituel... qui mérite quelques éclaircissements !

Les comptes définitifs de la commune sont toujours publiés avec retard. C'est ainsi que les derniers comptes connus avec certitude concernent l'exercice 2020. Et ils réservent une heureuse surprise, en dévoilant un excédent record de 533 231 euros.

Essayons de comprendre. Et pour cela, il faut d'abord rappeler que les comptes communaux comportent deux sections : la section de fonctionnement qui retrace les opérations courantes permettant le fonctionnement quotidien et la section d'investissement correspondant aux opérations d'équipements.

Avec un résultat de 245 163 euros, la section de fonctionnement dégage un excédent conforme à la norme des années précédentes. Pour 90%, les recettes viennent de la fiscalité locale : 1 076 329 €.

Quant aux dépenses, elles se divisent grossièrement en trois tiers :

- les charges à caractère général,
- les charges de personnel,
- et les autres charges de gestion courante auxquelles s'ajoutent les charges financières et exceptionnelles.

Un excédent d'investissement exceptionnel

C'est donc dans la section d'investissement qu'il faut chercher les causes de cet excédent inhabituel de 533 231 euros. D'ordinaire, cette section est déficitaire, les dépenses d'investissement étant financées par les excédents de la section de fonctionnement. Or, en 2020, elle dégage un résultat positif de 288 068 €. A cela, deux raisons. D'une part, les recettes d'investissement ont été abondées à hauteur de 378 846 euros par des excédents de fonctionnement capitalisés. D'autre part, les dépenses d'équipement de 2020 ont été moins fortes que prévu du fait du ralentissement des programmes d'équipement de la commune lié à la pandémie de Covid.

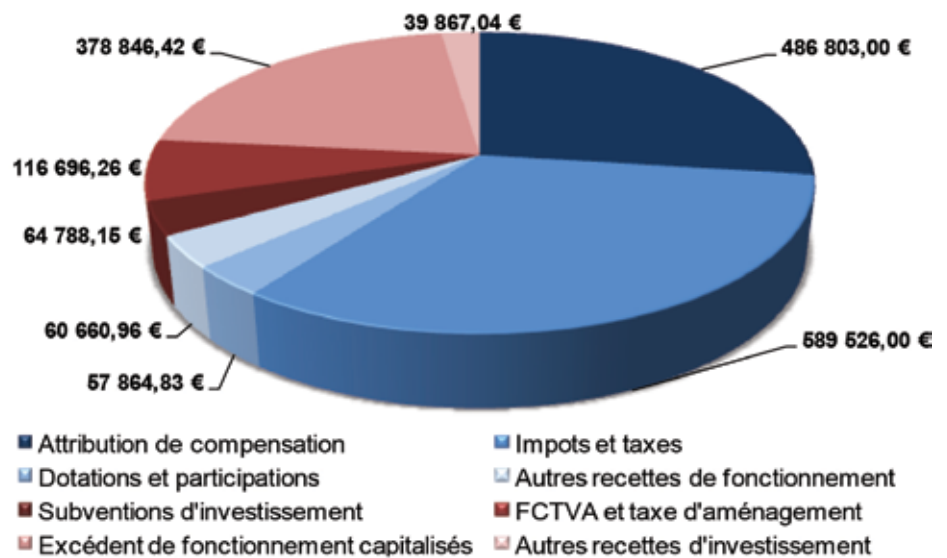
Tout le monde aura compris qu'il y a peu de chance de voir de nouveau un résultat aussi favorable dans les années à venir.

Compte administratif 2020	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	1 194 855 €	600 198 €
Dépenses	949 692 €	312 130 €
Résultat	245 163 €	288 068 €
Résultat de clôture	533 231 €	

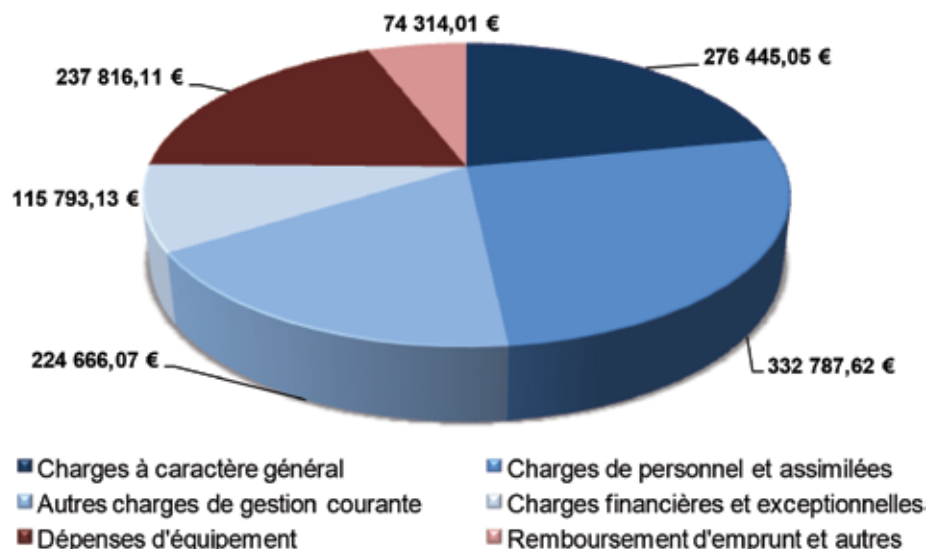
RECETTES ET DÉPENSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

En bleu la section de fonctionnement et en rouge la section d'investissement

Recettes : 1 795 053 €

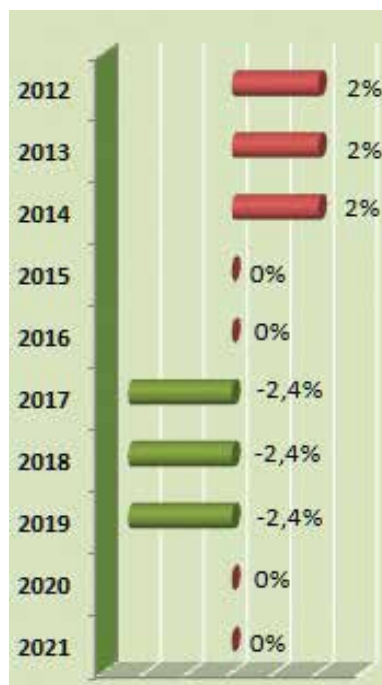


Dépenses : 1 261 822 €



Les impôts locaux ont-ils vraiment augmenté ?

ÉVOLUTION DU TAUX DES TAXES COMMUNALES



Depuis 2015, la municipalité a affiché une forte volonté de ne pas alourdir les impôts locaux, en diminuant même leur taux pendant trois années, de 2017 à 2019.

Depuis 2015, le taux des taxes correspondantes à la part communale a ainsi baissé de 7 %, soit une diminution de près de 1% en moyenne chaque année. Constatons que peu de communes ont réalisé un tel effort fiscal en faveur de leurs habitants !

De nombreux habitants sont persuadés que leurs impôts locaux sont en perpétuelle augmentation. Alors, vrai ou faux ?

Pour aborder ce sujet en toute transparence, il est nécessaire de commencer par bien définir ce que l'on entend par impôts locaux, du moins dans cet article. Nous parlerons donc uniquement de l'évolution des deux impôts "ménages", à savoir la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le bâti.

SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

A partir de 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. C'est le résultat de la réforme voulue par le Président de la République de supprimer cette taxe. Selon le gouvernement, cette suppression représente une économie moyenne annuelle de 738 euros par foyer.

Pour près de 80% des foyers fiscaux, cette suppression est déjà effective depuis 2019. Pour les autres, les plus hauts revenus, l'allègement a été de 30 % en 2021, puis sera de 65 % en 2022, avant d'être total en 2023.

Ceci étant, les ménages continuent à recevoir un avis de taxe d'habitation pour... le paiement de la contribution à l'audiovisuel public, en clair la redevance télé.

UNE LÉGÈRE HAUSSE DES TAXES FONCIÈRES

L'évolution est plus difficile à cerner pour la taxe foncière. Cette difficulté tient au fait que l'avis d'imposition reçu chaque

année regroupe des contributions différentes :

- la taxe foncière part communale,
- la taxe foncière part intercommunale,
- la taxe foncière part départementale,
- la taxe d'ordures ménagères,
- et la taxe spéciale, depuis 2021.

Depuis 2021, la part départementale de la taxe foncière a été fusionnée avec la part communale afin de compenser pour les communes la perte du produit de la taxe d'habitation.

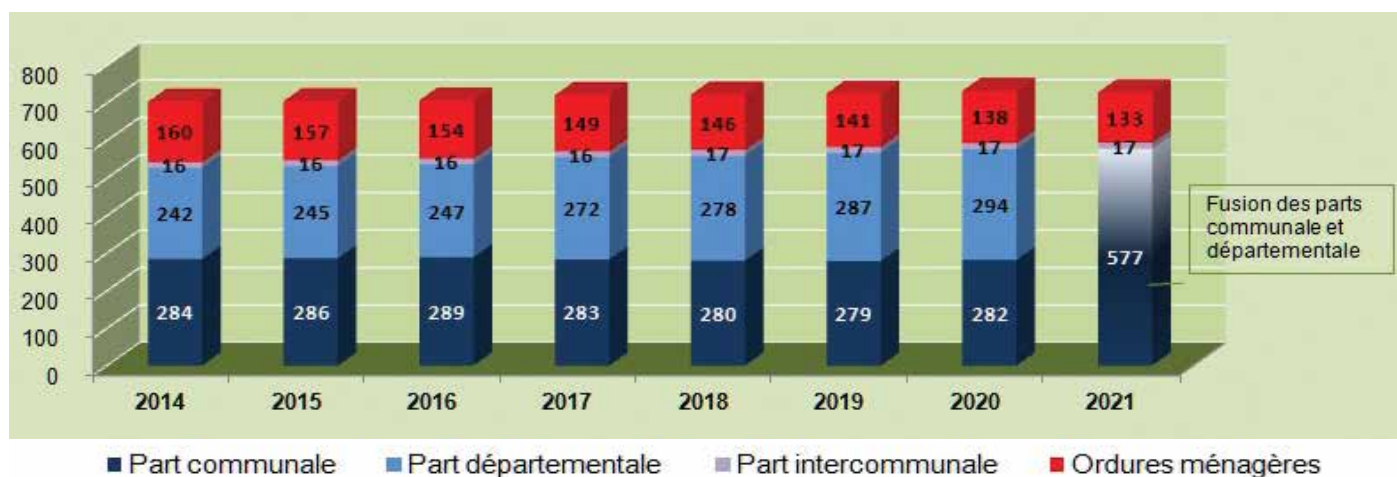
Si l'on examine dans le détail l'évolution de chaque composante des taxes foncières, il apparaît que :

- la part communale a baissé depuis 2017 à la suite de la politique fiscale conduite par la municipalité ;
- le taux de la taxe intercommunalité est bloqué depuis 2014, date de création des nouvelles intercommunalités ;
- le taux de la taxe ordures ménagères a baissé de 14,02% à 10,90% entre 2014 et 2021, en raison de l'harmonisation des taux entre les communes d'Ardenne Métropole ;
- en revanche, la part départementale a fortement augmenté.

En définitive, les taxes foncières ont certes progressé, mais moins vite que l'inflation. Le graphique ci-dessous, tiré d'un exemple réel sur la commune de Tournes, montre qu'entre 2014 et 2021, la hausse a été de 3,5 %, soit 0,5% par an.

Chacun peut faire ses propres calculs à partir de ses feuilles de taxes foncières.

Évolution des taxes foncières sur le bâti en €





Les messages du panneau sont également visibles sur Smartphone et sur un écran à l'accueil de la mairie

COMMENT INSTALLER L'APPLICATION CENTOLIVE ?

Télécharger gratuitement sur son Smartphone ou son iPhone, l'application "Centolive" depuis Play ou Apple Store. Sur la page d'accueil, sélectionner TOURNES et vous accédez au contenu du panneau d'affichage.

Pour recevoir les messages d'alerte, il est indispensable d'ajouter Tournes dans les favoris en cliquant sur le petit cœur et d'autoriser sur son appareil les notifications de Centolive.

Vous pouvez à tout moment décider de ne plus recevoir les messages d'alerte de la mairie tout en gardant l'application. Il faut pour cela désactiver l'option notification de Centolive.

Dernière précision, la consultation de Centolive depuis son téléphone nécessite d'avoir une connexion à internet.

Une communication plus dynamique

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau panneau d'affichage. Les habitants pourront aussi suivre les informations de la commune sur leur Smartphone.

LA CRÉATION

Après de longues années de bons et loyaux services, notre panneau lumineux d'information, placé à l'angle des rues du Bois de la Rosière et René Dupont, cherchait un remplaçant. C'est maintenant chose faite, depuis le 21 octobre.

Après un petit incident au démarrage, le panneau est aujourd'hui parfaitement opérationnel et affiche ses nouvelles couleurs.

Ce renouvellement a été l'occasion de repositionner le panneau à un endroit à

la fois plus stratégique et plus pratique et pour la lecture des messages.

LES INFOS LOCALES SUR SON SMARTPHONE

Mais, ce n'est pas tout ! En téléchargeant l'application Centolive, les habitants resteront connectés avec leur village. Où que vous soyez, vous pourrez suivre en temps réel sur votre téléphone le contenu du panneau électronique.

Bien mieux encore, si vous le désirez, vous pourrez recevoir des messages d'alerte de la mairie comme les alertes météo ou le rappel de dates importantes.



BESOIN D'UN CONSEIL ?

Contactez l'accueil mairie qui vous renseignera.

ARRÊT IMAGES SUR L'INSTALLATION DU NOUVEAU PANNEAU NUMÉRIQUE



1 - Montage du poteau



2 - Installation de l'écran

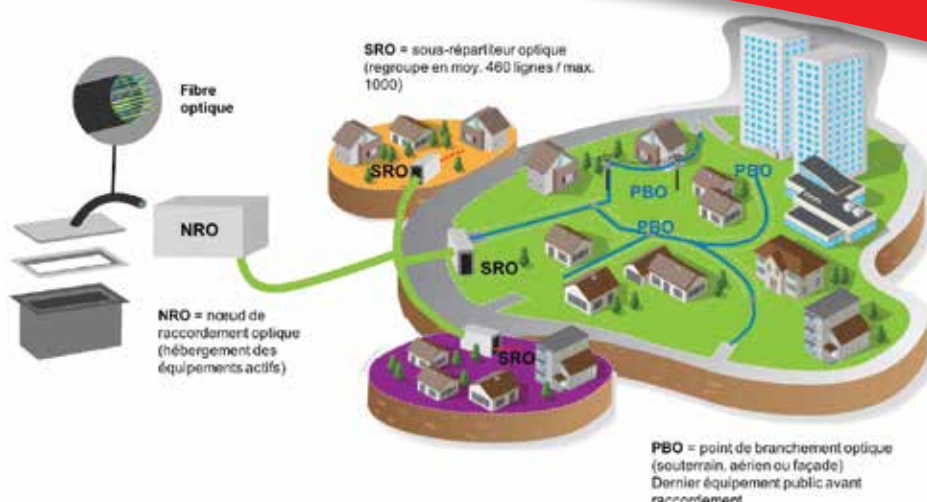


3 - Derniers branchements



4 - Dépose de l'ancien panneau

Le chemin de la fibre optique jusqu'à chez vous



QUELLE DÉMARCHÉ DOIS-JE EFFECTUER POUR AVOIR LA FIBRE OPTIQUE ?

La première démarche est de vérifier que votre logement est bien éligible et que la fibre est arrivée devant chez vous.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité en allant sur le site de Losange <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/> et en renseignant votre adresse.

Je suis éligible, que faire ?

Une fois la commune ouverte à la commercialisation, vous pourrez contacter un opérateur présent sur le réseau Losange et souscrire un abonnement Très Haut Débit.

Si vous avez déjà un fournisseur d'accès internet, il est possible que celui-ci vous contacte directement pour vous proposer une solution.

Et après ?

Le raccordement entre le Point de Branchement Optique (PBO) installé par Losange et votre logement est gratuit.

Il restera à payer l'abonnement et, dans certains cas, des frais de mise en service selon les pratiques de votre fournisseur d'accès internet.

Bientôt, la fibre optique à Tournes

Attendue de longue date, tant par les particuliers que les entreprises, tous les foyers de Tournes pourront bientôt se raccorder à la fibre optique... et bénéficier des avantages de cette technologie.

C'est en 2015 que la région Alsace s'est engagée dans le déploiement de la fibre optique. Il s'agissait à l'époque de couvrir toutes les communes alsaciennes. La fin des travaux de cette première tranche a été programmée pour la fin 2022.

Dès janvier 2016, la nouvelle région Grand'Est, qui venait tout juste d'être constituée, a décidé d'étendre sa démarche à l'ensemble des communes lorraines et champardennaises. L'objectif est de raccorder au Très Haut Débit les 5121 communes du Grand'Est. Les travaux démarrent en 2017 et sont confiés à la société Losange. Le chantier est colossal et va durer plus de 7 années.

Depuis 2019, des travaux conséquents ont été réalisés sur notre commune par la société Losange.

UN COÛT ÉNORME

Le coût du déploiement de la fibre optique sur la grande région est à la hauteur de l'ambition du projet : près de 2 milliards d'euros, dont 450 millions d'euros financés par le Conseil Régional Grand' Est et les collectivités territoriales (départements, intercommunalités).

Le solde est financé par les opérateurs privés missionnés par la région.

QU'APPORTERA DE PLUS LA FIBRE OPTIQUE ?

Le déploiement de la fibre optique est la meilleure solution technologique sur le marché. Elle permet de transmettre des données numériques à très grande vitesse, sans perte de performance, contrairement à la technologie ADSL.

Avec la fibre, tous les membres de la famille peuvent accéder en simultanément à plusieurs terminaux : la télévision en haute définition et ultra haute définition, les ordinateurs, les tablettes...

Limité à 15 Mbits/s avec l'ADSL, le débit saute à 100 Mbits/s au minimum avec la fibre et peut même atteindre 1 Gbits/s, voire 8 Gbi/ts avec certains opérateurs.

Naviguer sur internet, télécharger des vidéos en haute définition ou envoyer des fichiers lourds s'effectuent donc beaucoup plus rapidement, avec en plus une connexion plus stable.

Sources : sites internet de la Région Grand'Est et de Losange



Ordures ménagères : jeter moins ou payer plus !

C'est le choix proposé par la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole qui gère l'enlèvement des ordures.

Il va falloir s'y habituer, nous allons devoir choisir : trier plus pour produire moins de déchets, ou payer plus cher le service d'enlèvement des ordures ménagères.

TRIER, UN EFFORT CITOYEN

Trier est aussi un choix environnemental car l'essentiel de nos ordures ménagères est enfoui dans le sol, entraînant une pollution par les déchets non biodégradables. 32 000 tonnes ont été enfouies par Ardenne Métropole en 2020. Plus inquiétant, l'augmentation continue du tonnage des déchets produits par chaque habitant. De 258 kg par an en 2016, il a grimpé à 272 kg en 2020.

QUE NOUS COÛTENT NOS DÉCHETS ?

Autre préoccupation, l'enlèvement des ordures ménagères n'est pas un service gratuit. Il est facturé sur la feuille d'impôt foncier que nous recevons chaque année à l'automne. La colonne "taxe ordures ménagères" indique le coût que nous payons.

Notons que la taxe ordures ménagères a très significativement baissé depuis 2015 (environ 16%) pour les habitants de Tournes, du fait de l'harmonisation des taux entre les communes de l'agglomération. Une situation qui malheureusement ne pourra pas perdurer en raison de la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

TGAP, UNE TAXE ÉCOLOGIQUE !

Vous ne le savez sans doute pas, mais la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, la TGAP, a un impact direct sur le coût de l'enlèvement et du traitement de nos déchets ménagers !

Entré en application le 1er janvier 2000, cet impôt taxe les activités polluantes, dont le traitement des déchets.

Ainsi, chaque habitant paie un peu de TGAP sur ses déchets. En effet, la taxe payée par le centre d'enfouissement d'Éteignères où aboutissent la plupart de nos déchets est répercutée sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que chaque propriétaire paie sur sa feuille d'impôt foncier.

Or, dans la loi de finances 2019, le Gouvernement a décidé une hausse drastique de la TGAP sur l'enfouissement des déchets.

De 17 € la tonne enfouie en 2019, la TGAP va passer à 65 € à partir de 2025.

Pour les 32 000 tonnes de déchets enfouies chaque année par Ardenne Métropole, cela représente une charge supplémentaire de plus de 1,5 millions d'euros.

Dès lors, l'équation est simple : soit payer ce surcoût, soit produire moins de déchets !

CE QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS !

1 - Ordures ménagères

Ce sont les déchets "tout venant" non triés et collectés dans les bacs. Ils sont enfouis sur le site d'Éteignères.



4 - Les verres

les bouteilles et autres contenants en verre sont déposés dans les bennes (Il y en a trois à Tournes). Le verre est ensuite fondu et reconditionné.

2 - Emballages et tri sélectif



Rassemblés dans des sacs jaunes disponibles en mairie, ils sont ramassés tous les 15 jours. Ils sont broyés et réutilisés.



3 - Déchets verts

Les tontes, les tailles de haies... sont apportés en déchèterie. Les personnes de plus de 75 ans peuvent bénéficier d'un ramassage à domicile par Ardenne Métropole. Les déchets verts sont broyés ou compostés.



5 - Les encombrants

Ils doivent être déposés en déchèterie. Ils peuvent être transformés en grande partie.

6 - Les déchets d'activités économiques des entreprises



Ces déchets sont collectés et traités distinctement des déchets des ménages.



LA TEOMi ARRIVE !

Nous sommes habitués à payer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, encore appelée TEOM par les initiés. Le taux de cette taxe est identique pour tous les usagers. La composition de la famille ou le volume des déchets évacués ne sont pas pris en compte. Nous allons devoir nous préparer à un changement important avec l'arrivée de la TEOM incitative.

De quoi s'agit-il ? Une part de la taxe sera calculée en fonction du nombre de levées, c'est-à-dire du nombre de fois que l'usager sortira son bac. Ainsi, plus le nombre de levées sera élevé et plus la taxe sera lourde.

Quand ce nouveau mode de calcul va-t-il entrer en application ? Pas tout de suite, car sa mise en place est complexe.

2022 sera une année blanche. Il n'y aura aucun changement pour les usagers. Du moins en apparence, car les levées seront quand même comptabilisées afin de préparer des simulations financières. Même s'il n'y aura aucun effet financier, il est donc conseillé, dès le 1er janvier 2022, de réduire au maximum son nombre de levées.

En 2023, les levées serviront, cette fois, de base de calcul pour la taxe qu'il faudra payer en 2024. Pour ce qui est de la taxe payée en 2023, elle sera, pour la dernière année, toujours calculée comme avant.

Reste la question cruciale : avec la TEOMi, est-ce que je vais payer moins ou plus ? Il est impossible de répondre aujourd'hui à cette question. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de l'année blanche 2022 qui va permettre de rassembler les informations nécessaires pour fixer la part de la TEOMi qui sera facturée à la levée.

Mais ne nous leurrions pas ! Du seul fait de l'augmentation importante de la TGAP (lire en page 22), la plupart des ménages devront sans doute payer un peu plus sauf à réduire significativement le volume des déchets produits et le nombre de levées.



- 8 000 tonnes et plus si affinités...

A la fois pour des raisons environnementales mais aussi sous les contraintes budgétaires, Ardenne Métropole engage un vaste programme pour réduire les coûts de son service ordures ménagères.

En introduisant le séminaire de trois jours à destination des maires des communes de la Grande Agglo, son président Boris Ravignon a été on ne peut plus explicite "Si on ne fait rien, le coût de l'enlèvement et du stockage des déchets va devenir insupportable pour nos concitoyens". Voilà qui est dit ! Et les chiffres sont là pour lui donner raison. En 2021, le budget "ordures ménagères" de l'agglo - 15 millions d'euros quand même -, sera déficitaire. Le budget général de l'agglo va devoir renflouer !

En cause, l'augmentation du volume des déchets ménagers produits, et surtout la hausse de la TGAP, une hausse dont le coût est évalué à 50 euros par an et par foyer à échéance 2025.

RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

Comme il ne serait pas raisonnable de répercuter une telle hausse sur les ménages, la seule alternative demeure une diminution des dépenses. C'est l'objectif du programme d'actions "-8 000 tonnes et plus si affinités" que lance Ardenne Métropole. Et attention, les mesures vont arriver très vite.

Dès le 1er février 2022, la fréquence de collecte des bacs sera divisée par deux. Le camion benne ne passera plus que toutes les 2 semaines, comme pour les sacs jaunes. L'expérience d'autres communes semble démontrer que cela

réduit mécaniquement le volume des déchets des ménages.

UNE TAXE INCITATIVE

Deuxième disposition préparée par Ardenne Métropole, l'entrée en vigueur, à partir de 2022, d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative - la TEOMi. En clair, votre redevance sera modulée en fonction du nombre de levées. La TEOMi sera effective sur la feuille d'impôts foncier de 2023 (lire ci-contre).

RÉDUIRE LES VOLUMES DE DÉCHETS

Au-delà de ces deux mesures phares, Ardenne Métropole entend engager toutes une série d'actions visant à aider les habitants à réduire leurs déchets et à mieux les trier.

Pêle-mêle, citons : le contrôle de l'accès aux déchetteries, l'équipement de tout le territoire de composteurs individuels et collectifs, la mise en place d'un nouveau service de broyage des déchets verts, la collecte séparative des bio déchets ... Toutes ces mesures seront bien sûr étalées dans le temps.

La municipalité a tenu une première réunion d'information le 7 décembre dernier et accompagnera au mieux les habitants de Tournes dans ces changements inéluctables.



La Grande Traversée... du Parc Naturel Régional des Ardennes

Les Ardennes possèdent assurément l'un des plus beaux paysages de France. Le parc naturel régional offre de multiples décors et points de vue magnifiques pour les randonneurs et autres amoureux de la nature.

Ainsi, il vient d'être édité aux Editions Noires Terres, le livre Topoguide « La grande Traversée ».

La première étape relie la capitale Ardennaise à notre beau village en passant par Damouzy pour rejoindre



la rue Marcel Fay. Tournes est particulièrement mis en valeur dans le livre où on cite évidemment l'église, le château de la famille Lamotte d'Argy et le monument du Bois de la Rosière.

La deuxième étape permet, au départ du village, de rejoindre le lac des Vieilles Forges via Charroué et Montcornet.

Bien entendu, le livre possède de nombreux autres parcours à travers le parc avec des explications sur chaque particularité de chaque contrée traversée à travers son histoire et son patrimoine.

Un incontournable pour les amoureux de la nature et de notre département.

Disponible à la maison du Parc à Renwez ou en vente en librairies - 20 €.

Pour en savoir plus : <https://www.parc-naturel-ardennes.fr/la-grande-traversee/>

TOURNES VEUT SOIGNER SA SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE

Le Conseil Municipal a constaté que la signalétique de ses sites remarquables et des chemins de randonnées alentour est laissée à l'abandon. L'église Saint-Martin en est l'exemple le plus criant avec, pour seule indication, un vieux panneau hors d'âge. Ceci est d'autant plus regrettable que notre église figure en bonne place sur l'itinéraire des églises fortifiées de la Thiérache.

L'idée est ainsi venue de travailler avec les services du PNR des Ardennes sur une signalétique mettant en valeur notre patrimoine architectural. Dans un premier temps, la réflexion se portera sur la réalisation de panneaux d'information sur l'église Saint-Martin. Le projet a été mis en sommeil en 2021 en raison des difficultés pour se réunir du fait de la situation sanitaire.

La municipalité compte bien le reprendre et le faire aboutir au plus vite.

VOUS AIMEZ RANDONNER, COURIR ...

Voici quelques propositions de parcours sur Tournes et les environs :

<https://tracedetail.fr/fr/trace/trace/144210>

<https://tracedetail.fr/fr/trace/trace/141858>

<https://tracedetail.fr/fr/trace/trace/141861>

<https://tracedetail.fr/fr/trace/trace/141862>

<https://tracedetail.fr/fr/trace/trace/144288>

<https://www.visorando.com/randonnee-tournes.html>

Vous pouvez également aller plus loin, il existe de magnifiques parcours dans les vallées de la Semoy et de la Meuse.

Un espace trail est mis en place avec balisage pour le trail et la rando :

<https://espacestrail.run/fr/ardenne>



Il est conseillé d'utiliser l'application très pratique pour télécharger des parcours et se repérer.

ATTENTION AUX DATES DE CHASSE

Vous pouvez trouver sur le site du PNR, les dates de chasses : <https://www.parc-naturel-ardennes.fr/calendrier-chasse/>

Soyez prudents !

LE PLAN LOCAL D'URBANISME, LA RÉFÉRENCE

Le plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme qui établit le projet d'urbanisme et d'aménagement sur la commune.

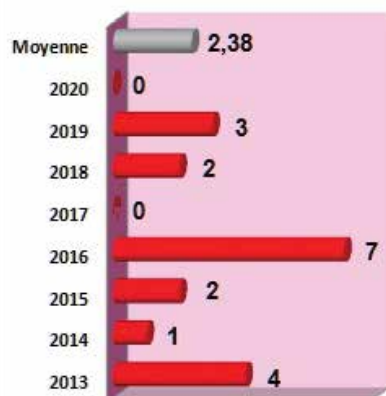
Il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire de Tournes.

Il a été révisé en 2013 et approuvé par un arrêté préfectoral en 2016.

Le PLU de Tournes traduit la volonté constante de la municipalité de maîtriser le nombre de constructions nouvelles dans le village afin de maintenir son caractère rural, tout en assurant son dynamisme démographique.

Ce document est consultable en mairie et également sur le site internet de la commune.

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE AUTORISÉS SUR LA COMMUNE DE TOURNES



Le nombre de permis de construire délivré chaque année fournit un bon indicateur pour apprécier la politique d'une commune en matière d'urbanisme.



Programme Local de l'Habitat : Tournes a dit non

Sollicité pour donner son avis sur le Programme Local de l'Habitat, le Conseil Municipal a refusé de valider le projet préparé par Ardenne Métropole. Explications

On ne construit pas où on veut, ni comme on veut. C'est ainsi que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit les parcelles constructibles dans la commune ainsi que les règles à respecter.

En outre, le PLU doit être compatible avec les objectifs du Programme Local de l'Habitat. Mais de quoi s'agit-il au juste ?

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT, CA SERT A QUOI ?

Il s'agit d'un document stratégique de programmation qui définit la politique locale de l'habitat. A ce titre, le PLH détermine le nombre et le type de logements à réaliser sur le territoire. L'élaboration d'un PLH est obligatoire pour les communautés d'agglomération.

C'est dans ce cadre, qu'Ardenne Métropole a préparé un projet pour la période 2021-2026, projet qui a été soumis à l'approbation des communes adhérentes.

DES AVIS PARTAGÉS POUR DES OBJECTIFS CONTROVERSÉS

Le Conseil Municipal de Tournes s'est saisi de ce dossier le 21 octobre dernier pour rendre un avis défavorable (5 pour, 5 contre et 4 abstentions).

Le Conseil partage un certain nombre d'objectifs, par exemple limiter des emprises sur les terres agricoles. Il n'est pas non plus aberrant que, par souci de

cohérence au niveau intercommunal, chaque commune ne puisse pas faire ce qu'elle veut en matière d'urbanisme.

Là où les avis divergent, c'est que le PLH fixe aussi un objectif annuel de constructions nouvelles pour chaque commune. Pour Tournes, ce chiffre a été fixé à 3, un plafond qui pourrait pénaliser son développement dans les prochaines années... alors même que le PLU encadre déjà le nombre de nouvelles constructions en limitant les zones constructibles.

De plus, faute de données suffisamment étayées, ce chiffre a été fixé uniformément pour toutes les communes rurales, sans prendre en compte ni leur situation géographique, ni leur dynamisme démographique.

ET MAINTENANT ...

Malgré l'avis défavorable de Tournes et de quelques autres communes, le projet d'Ardenne Métropole sera sans doute validé à la majorité et donc s'appliquera.

Reste à savoir ce qu'il se passera si Tournes veut aller au-delà de son quota de trois constructions annuelles.

Ardenne Métropole garantit qu'un comité annuel pourra accorder des dérogations à partir des sous-réalisations d'autres communes. Une solution qui conviendrait parfaitement à Tournes.



Les grands Chantiers attendus en 2022

Qu'il s'agisse de la maroquinerie Hermès, de la maison médicale pluridisciplinaire ou de la salle des sports, tous ces projets commencent à prendre forme, chacun à son rythme.

De l'intention à la réalisation, bien souvent beaucoup de temps s'écoule. Et la situation sanitaire dans laquelle l'économie s'est enlisée à la suite de la pandémie n'arrange pas les choses : délais rallongés, coûts supplémentaires du fait de la rareté des matières premières, difficultés d'approvisionnement. Il faut faire preuve de beaucoup de persévérance et d'un peu de patience.

Pourtant, les grands projets promis à notre commune font leur chemin, même si c'est trop lentement. Faisons le point sur leur état d'avancement en ce début d'année 2022.

MAROQUINERIE HERMÈS, LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ONT DÉMARRÉ

Sur le parc d'activités Ardennes Émeraude, les engins de chantier ont commencé depuis plusieurs mois à préparer le terrain pour la prochaine construction de la nouvelle maroquinerie du géant français du luxe. Si les dirigeants d'Hermès ont l'habitude d'être peu prolixes sur leur projet, il ne fait guère de doute que tout sera mis en œuvre pour respecter les délais : une inauguration de l'usine en 2023 est plus que jamais d'actualité.

LA MAISON MÉDICALE SORT DE TERRE... ENFIN

Après de longues semaines où rien ne semblait vraiment bouger, le chantier de la future maison médicale pluridisciplinaire, rue de la gare, a fini par s'animer.

La démolition à l'automne de l'ancien hangar a laissé place nette pour commencer à couler les fondations de la nouvelle construction.

Là aussi, la mise en service en 2023 devient réaliste et proposera à la population deournes et des villages voisins une offre de soins élargie.

SALLE OMNISPORTS, PROJET TOUJOURS EN GESTATION

Côté salle de sports en revanche, les choses progressent moins rapidement que souhaité. Le bouclage financier dépend des décisions d'attribution des différentes subventions demandées et celles-ci sont toujours en cours d'instruction. Les décisions ne seront pas connues avant le printemps.

L'optimisme reste néanmoins de rigueur pour engager les travaux avant la fin de l'année ... à la condition d'obtenir les subventions sollicitées.

SALLE OMNISPORTS, PLUS COMPLIQUÉ QUE PRÉVU

En réflexion depuis 2017, le projet de salle des sports porté par le Conseil Municipal tarde à se concrétiser.

Il est vrai que des vents contraires se sont levés pour ralentir le projet.

En particulier, l'instruction des demandes de subventions, absolument indispensables pour boucler le financement du projet, est plus longue que prévu.

La décision de la Préfecture de reporter l'examen de la demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires ruraux) en 2022 a bloqué la décision du Conseil Municipal d'engager les travaux. D'autant plus que l'attribution de cette aide de l'État est déterminante pour l'octroi d'autres subventions, que ce soit à la Région, au niveau national ou au plan européen.

Pour autant, le Conseil Municipal a décidé de persévérer et a multiplié ces derniers mois les contacts (plus d'une dizaine) avec la Préfecture, les parlementaires et les élus pour porter, expliquer et défendre le projet de la commune.

2022 devrait confirmer que les arguments développés par la municipalité ont été entendus et déboucheront sur les subventions attendues pour démarrer le programme.

Encore quelques semaines à attendre pour être définitivement fixé !

Agenda des manifestations 2022 : l'incertitude persiste

Pour la seconde année consécutive, la municipalité, à son grand regret, n'est pas en mesure d'élaborer un calendrier annuel des manifestations communales prévues en 2022.

La raison en est connue de tous, la pandémie de COVID et les mesures sanitaires que les pouvoirs publics sont contraints d'imposer.

Malgré tout, gardons notre optimisme. Probablement que diverses manifestations seront organisées au cours de l'année 2022. Comme en 2021, elles seront programmées au pied levé, au gré des contraintes sanitaires que nous aurons à respecter.

Les habitants en seront régulièrement informés par nos moyens de communication habituels : bulletin, panneau d'affichage et page facebook.

GESTION PACIFIQUE DES INCIVILITÉS AUX ÉLUS



Les élus face aux incivilités

Pas facile pour un maire ou un élu de régler sur sa commune les conflits multiples, d'empêcher les incivilités, ou tout simplement de faire face au comportement quelquefois agressif, verbalement voire physiquement, de quelques-uns.

La question est devenue tellement prégnante que la gendarmerie nationale s'en est inquiétée et va au-devant des élus. C'était l'objet de la réunion organisée à Tournes par le groupement

de gendarmerie des Ardennes le 29 novembre dernier. Une vingtaine de maires et de maires et d'adjoints de communes voisines ont reçu les précieux conseils de gendarmes rompus à la négociation. Ils ont également pu échanger sur les problèmes qu'ils rencontrent dans leur village.

Avec le sentiment, à la sortie de la réunion, que finalement tout ne se passe pas si mal dans notre commune.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

04-02-21 à Charleville-Mézières
LAGNY Mélyna, Angèle, Muriel

09-02-21 à Charleville-Mézières
MAOUCHE Lison

08-05-21 à Charleville-Mézières
DUVAL Joachim, Aaron

26-05-21 à Charleville-Mézières
ZAMPAGLIONE Angélo, Marc

15-06-21 à Charleville-Mézières
CARON Éléana

18-07-21 à Charleville-Mézières
JAMES Juliette, Charlie

18-07-21 à Charleville-Mézières
JAMES Marceau, Gaspard

22-10-21 à Charleville-Mézières
PATOUREAUX Timothé, Christian, Thierry

31-10-21 à Charleville-Mézières
DA SOUZA Léna

18-11-21 à Charleville-Mézières
BAUDET Cléa

MARIAGE

26-06-21
Cyril **LEDoux** et Clarisse Marie Suzanne
TASSOT

10-07-21
Dimitri Raymond **POINTEL** et Marie
Charlotte **AUBERT**

17-07-21
Matthieu André Fernand **MARCHAND** et
Virginie **POLIDORE**

07-08-21
Patrice Ernest Eugène **HENRIET** et Pascale
Germaine **MEUNIER**

27-10-21
Johann **CULIANEZ** et Cassandra Christie
Nadine **JOLI**

DÉCÈS

03-03-21 à Tournes
ANTOINE veuve **MORET** Jeanne Eulalie
Félicie

25-04-21 à Tournes
PAPIER veuve **JAUNIAUX** Léone Marie-
Louise

01-05-21 à Charleville-Mézières
TAQUET veuve **BOCQUET** Claude Clarisse

27-07-21 à Charleville-Mézières
Serge **HAMIOT**

18-08-21 à Charleville-Mézières
Herminio **ESPINOSA**

18-08-21 à Charleville-Mézières
Didier Eugène René **SALMON**

04-09-21 à Charleville-Mézières
Bernard Pierre Alphonse **LOUIS**

26-09-21 à Charleville-Mézières
Georges Hector Eugène **SERVAIS**

08-11-21 à Charleville-Mézières
Roland Henri **BULCOURT**

17-12-21 à Tournes
Joël Marie **VINGTDEUX**

PHOTOS PRIMÉES DU CONCOURS 2021



Photo de **Éric DEGALLE**



Photo de **Elien FREGNAUX**



Photo de **Eudeline FREGNAUX**